

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DD210 Stage d'observation			
Ancien Code	PEDD2B10SOBSV	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEXB2100		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet de faire ses premiers pas dans l'enseignement, elle consiste en une première immersion dans le contexte scolaire. Elle vise à initier la construction d'une conception du métier en phase avec le système et l'institution.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel**

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, réglementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant pourra :

- décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire: ses missions, son organisation et ses acteurs ;
- analyser le fonctionnement d'une école fondamentale : sa structure, son organisation, son projet d'établissement, son plan de pilotage... ;
- analyser l'organisation des classes : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc.)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDD2B10SOBSVA Stage d'observation

60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDD2B10SOBSVA Stage d'observation

40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Portfolio réflexif.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage d'observation			
Ancien Code	14_PEDD2B10SOBSVA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB2101		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia SOWULA (patricia.sowula@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le stage permet de découvrir et de situer le métier au sein d'un contexte scolaire donné et du système éducatif en FWB.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette UE, l'étudiant pourra :

- décrire, sur la base de référents théoriques et des prescrits légaux, le système scolaire et périscolaire: ses missions, son organisation et ses acteurs ;
- analyser le fonctionnement d'une école fondamentale : sa structure, son organisation, son projet d'établissement, son plan de pilotage... ;
- analyser l'organisation des classes : disposition spatiale, aménagement temporel, activités, gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant (registre de présences, etc.)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le Pacte d'excellence.

Le décret Code.

La structure de l'enseignement (réseaux, projet pédagogique, plan de pilotage, partenaires des écoles...)

Les gestes professionnels et responsabilités de l'enseignant.

Disposition spatiale et aménagement temporel (rituels, horaires...)

Démarches d'apprentissage

L'étudiant se rend durant 4 jours dans une école fondamentale pour observer, s'informer sur et analyser :

- le système scolaire et périscolaire ;
- l'école ;
- le fonctionnement des classes de différents cycles sur base d'outils fournis à l'étudiant (grilles).

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement de l'étudiant selon les besoins.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports nécessaires sont placés en ligne à disposition de l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du stage s'effectue par le biais d'un portfolio réflexif.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

La remise du portfolio est liée à la réalisation du stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).